

Le budget—M. Darling

Ceux d'entre nous qui ont un peu d'expérience savent qu'il y a deux façons d'évaluer un budget. Il y a la première impression, superficielle, que laisse le discours du budget et la lecture en diagonale des documents qui l'accompagnent. Règle générale, le dernier budget a été bien accueilli, sauf par les socialistes avoués à ma gauche que j'appelle ainsi par opposition aux socialistes déguisés d'en face qui n'auront de cesse tant que tous les citoyens ne dépendront pas des aumônes publiques dont seules les sociétés font les frais grâce à leurs impôts.

Le deuxième niveau de perception est le résultat d'une appréciation plus longue, plus approfondie et plus soignée. C'est alors qu'apparaissent les lacunes cachées du programme.

La première chose à remarquer, c'est que toute l'opération est fondée peut-être pas exactement sur la fraude, mais en tout cas sur le vieux truc de l'écran de fumée auquel on a déjà fait allusion à la Chambre. On a dit du budget qu'il était le triomphe de la consultation. On nous a assuré, avant sa présentation, que le ministre avait consulté tous les secteurs de l'économie, écouté toutes les revendications et recommandations et qu'il avait fait appel à la compétence respective de chacun de ses interlocuteurs au cours de sa préparation.

Je n'ai évidemment pas eu le temps d'examiner tous les mémoires qui ont été remis au ministre, mais j'ai choisi celui de la Chambre de commerce, qui est probablement l'un des plus utiles au ministre, compte tenu des objectifs déclarés de son budget.

La première recommandation de la Chambre de commerce est de réduire de 2 milliards de dollars les recettes de la taxe de vente au détail. Le résultat, c'est que le ministre a augmenté cette taxe de 1 p. 100. La Chambre de commerce recommandait que les initiatives visant à stimuler directement l'économie soient d'envergure limitée et qu'elles prennent fin à une date précise. Le ministre nous a donc offert ses projets spéciaux de relance économique, qui coûteront 2.2 milliards de dollars et qui prendront fin dans quatre ans. Ce n'est pas une date précise. Dans la conjoncture économique actuelle, autant dire que tout cela prendra fin dans la semaine des quatre jeudis.

La Chambre de commerce recommandait que les particuliers soient autorisés à retirer des fonds des régimes enregistrés d'épargne-logement pour acheter des meubles, et le ministre a accepté ce petit conseil. Il faut lui en donner tout le mérite. A ce sujet, je dirai qu'en écoutant l'exposé budgétaire, les marchands et ceux qui envisageaient d'acheter des appareils ménagers comme des poêles, réfrigérateurs ou congélateurs ont été ravis d'apprendre qu'ils n'auraient pas à payer de taxe sur leur achat. Mais évidemment, après avoir étudié cette mesure de plus près, on a constaté que seuls ceux qui ont de l'argent dans des REEL pourraient en profiter. Il est certain que cette mesure est soudainement devenue moins séduisante. C'est un peu comme si le ministre prétendait permettre à un certain groupe de la société d'acheter des réfrigérateurs et des cuisinières sans payer de taxe pendant un certain temps—jusqu'au 1^{er} octobre 1984, sauf erreur—et qu'il s'empressait d'ajouter que cet avantage ne sera offert qu'aux personnes de 25 à 26 ans qui ont les yeux bleus. On peut voir le peu de répercussions que cette mesure aurait sur le secteur concerné.

La Chambre a exhorté le gouvernement à financer les programmes de création d'emplois en réduisant les crédits d'autres programmes moins importants, tout comme les entreprises doivent renoncer à d'excellentes perspectives d'investissement lorsqu'elles n'ont pas assez d'argent pour les financer et tout

comme les particuliers doivent se priver de certains achats lorsqu'il n'en ont pas les moyens. Le gouvernement ne fait pas exception à la règle; il doit lui aussi abandonner certains programmes qui, autrement, seraient excellents, lorsque le pays ne peut se les permettre.

C'est certainement le conseil le plus sage et le plus pertinent que l'on puisse donner au gouvernement. En outre, c'est un conseil dont la pertinence est évidente pour toute ménagère canadienne.

Le ministre est le même homme qui a dépensé sans compter quand il était ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et qui a réussi, tout seul, à détruire le secteur primaire dans l'ouest du Canada, quand il avait le portefeuille de l'Énergie. On le considère, cependant, maintenant comme un ministre favorable à l'entreprise privée et attentif aux besoins des gens. Qu'a fait notre homme? Il s'est lancé dans de folles dépenses, 4.8 milliards de dollars, qui devront en définitive être remboursées en grande partie par le contribuable de 1984 à 1987. C'est ce qu'on appelle vivre à crédit.

C'était vraiment très sensé de sa part. Cette mesure était de nature à bâtir la confiance sur laquelle repose, en définitive, la relance. J'espère sincèrement que ce n'est pas lui qui gère les finances de sa famille, car nous risquons fort d'avoir un indigent de plus dépendant de ces sources anonymes qui volent au secours des libéraux sur le pavé. Quoi qu'il en soit, le ministre de la consultation a donc une réussite et trois échecs à son actif.

La Chambre a ajouté:

Seuls de sérieux efforts pour réduire le taux de croissance des dépenses gouvernementales convaincront les entreprises privées et les consommateurs que le gouvernement est sérieux lorsqu'il prétend vouloir en arriver à une croissance non inflationniste, et seule une amélioration de la confiance amènera les dépenses et les investissements nécessaires pour relancer l'économie.

Voilà qui décrit de façon assez complète ce que le budget n'est pas.

Bien loin de vouloir sérieusement réduire son train de vie, le gouvernement présente un budget des dépenses prévoyant une augmentation de 18 p. 100, et un déficit qui aurait constitué le budget total d'un gouvernement il y a seulement neuf ans. Le ministre a fait preuve d'une insouciance en matière fiscale inégalée depuis la phrase célèbre de Marie-Antoinette: «Qu'ils mangent de la brioche», quand il a sorti dont on ne sait où 200 millions de dollars, afin de protéger sa petite personne, après le fameux incident de la photo. Je suis persuadé que tous les députés trouveront, comme moi, qu'on n'a jamais dépensé autant pour sauver un emploi. Tant que ce gouvernement sera au pouvoir, nous devrions peut-être changer le titre de l'hymne du Commonwealth «Que Dieu sauve la Reine» pour «Que Dieu nous sauve tous».

La Chambre a précisé également que les sociétés, lorsqu'elles ont un problème de liquidité, sont obligées de vendre des biens, afin d'équilibrer leur budget. Elle a signalé, en outre, le nombre de sociétés de la Couronne qui dépendent des fonds publics et qui pourraient très bien devenir rentables, si elles étaient cédées au secteur privé. Inutile de dire que le ministre n'a rien fait pour mettre fin au statu quo qui existe dans le cas de ces vaches sacrées des libéraux et des néo-démocrates.